

Association Nationale de Retraités – Groupe Loir et Cher 11 rue de l'Eglise – 1^{er} Etage – 41120 Cellettes

E-mail: <u>anr41.contact@qmail.com</u> Le site : https://www.anr41.fr/

Reconnue d'intérêt général

L'ANR41 vous propose:

Un séjour et visites en étoile du 30 Mai au 6 Juin 2026

(8 Jours et 7 Nuits) sur

L'île de MADÈRE

L'île aux Mille Couleurs







Prix par personne entre 1800 et 1900€ sur la base de 42 participants Chambre individuelle : 320€. Certaines chambres seront proposées avec lits jumeaux

Votre séjour en quelques mots :

- Un itinéraire qui vous propose les incontournables et Plus!
- ♣ Pico do Arieiro et son panorama à couper le souffle
- **♣** Santana et ses maisons typiques en toits de chaume
- Randonnée facile le long de la Levada dos Maroços
- ♣ Balade en bateau sur la caravelle Santa Maria et dégustation de vin de Madère et d'un Bolo do Mel à bord
- Le village de pêcheur de Camara de Lobos
- ♣ Déjeuner près des piscines naturelles de Porto Moniz
- Cabo Girão, l'impressionnante falaise
- ♣ Balade dans les montagnes et vallées en Jeep
- ♣ Dîner traditionnel madérien et soirée folklorique

NB - Voir document détaillant le séjour ainsi que les conditions d'annulation en annexe du bulletin d'inscription

La totalité du voyage et du séjour sera assurée par l'agence Terre d'Horizon

Prestations incluses

- Les transferts aéroport Blois / Paris / Blois
- L'assistance d'un représentant de l'agence à l'aéroport de Paris pour l'aide à l'enregistrement
- Les vols internationaux Paris / Funchal / Paris sur vols directs Transavia*
- Les taxes aéroports (révisable jusqu'à émission des billets)
- Les transferts aéroport / hôtel / aéroport avec assistance francophone
- Le transport en autocar climatisé lors des excursions
- L'hébergement 7 nuits en chambre double en hôtel 3*
- La pension complète du dîner du Jour 1 au petit-déjeuner du Jour 8
- Les boissons aux repas : ¼ d'eau + ¼de vin ou soda
- Les visites mentionnées au programme
- Le guide accompagnateur francophone qualifié lors des excursions
- L'assistance du représentant local tout au long du séjour
- Un carnet de voyage électronique avec vos documents de départ
- L'assurance assistance rapatriement
- L'assurance annulation-bagages : interruption de séjour inclus, prise en compte des maladies antérieures (30 € de franchise)

En cas d'annulation :

L'échange avec les personnes

sur liste d'attente pourra se

faire jusqu'à 30 jours

maximum avant le départ.

• Une réunion d'information avant notre départ

Prestations non incluses

- Les éventuelles hausses de taxes et carburant
- Le supplément en chambre individuelle
- Les dépenses personnelles et pourboires
- La taxe de séjour de 2 € par personne et par nuit à régler directement à l'hôtel
- Toutes autres prestations non mentionnées dans notre rubrique "prestations inclus

Date limite des inscriptions : 30 Octobre 2025

<u>Attention</u>: le nombre de places étant limité, les inscriptions se feront par ordre d'arrivée et réception du ou des chèques. La clôture pouvant intervenir à tout moment. Si besoin il sera établi une liste d'attente. <u>Montant de l'inscription</u>: 350€ par personne

Pour tous renseignements contacter:

Nom, Prénom et téléphone:

Giorgio TOSOLINI au 06 63 77 01 09 <u>Laissez un message</u>

Inscription et règlement à l'ordre de **ANR 41 VOYAGES** à adresser à :

Serge MARTIN au 7 Rue d'Aulnières 41120 CELLETTES – 06 82 85 53 01

Joindre copie de chaque Carte d'Identité en cours de validité. Recto/Verso (ou du Passeport).

Il sera établi un échéancier de **250€**/mois et par personne de Novembre 2025 à Mars 2026 **Solde Avril** suivant prix définitif qui vous sera communiqué au plus tôt.

>< -				
0000000000	Date limite des ins	criptions 30 Octobre 2025 s - 7 nuits à MADERE	00000000000	
Participant 1 : Nom	1	Prénom		
Participant 2 : Nom	1	Prénom		
Adresse				
N° mobile	Email			
• Chambre seule : 320€ OUI - NON		• Chambre avec lits jume	 Chambre avec lits jumeaux OUI - NON 	
Acompte : Nombre	de personnes :X 35	50€ =		
Personne(s) à cont	tacter en cas de probl	èmes :		

^{*}Selon les compagnies aériennes, le placement des passagers n'est pas garanti.